



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question au Gouvernement n° 4639

Texte de la question

ACCUEIL DES RÉFUGIÉS DE CALAIS

M. le président. La parole est à Mme Michèle Delaunay, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

Mme Michèle Delaunay. Monsieur le ministre de l'intérieur, tous les Français ont en mémoire les images de l'accumulation à Calais des réfugiés qui voulaient gagner le Royaume-Uni, images difficiles, douloureuses, inhumaines et qui ne témoignaient pas de la tradition d'accueil de la France.

En octobre 2016, le Président de la République et votre prédécesseur, M. Bernard Cazeneuve, ont décidé le démantèlement – mot terrible – de ce qu'on appelait alors la jungle de Calais, tellement les accidents, les drames, l'insalubrité et la souffrance des réfugiés comme des habitants de la ville étaient grandes.

Le démantèlement fut réalisé en trois jours, sans incident rapporté : 6 000 personnes, dont 1 500 mineurs isolés, furent dirigés vers différents lieux de notre territoire préparés en accord avec les communes qui s'étaient portées candidates. Si la ville de Bordeaux n'a pas souhaité participer à cet accueil, plusieurs communes de Gironde l'ont fait et témoignent aujourd'hui de la qualité de l'accueil des habitants comme du remarquable déploiement des services de l'État.

Mais cette expérience locale n'est pas suffisante. Acceptez-vous, monsieur le ministre, de présenter aux Français un bilan concret et précis de cette opération ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain. - Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, dont on écoute la réponse.

M. Philippe Cochet. Quelle est la question ?

M. Bruno Le Roux, ministre de l'intérieur. Madame la députée, vous m'avez interrogé sur l'opération de démantèlement de Calais qui, c'est vrai, a été unanimement reconnue comme étant un grand succès, tranchant avec la façon dont des réfugiés s'étaient accumulés durant des années sur les frontières sans qu'il leur soit porté la moindre attention et dans des conditions absolument déplorables. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)* C'est à la fois dans le respect des règles et avec toute l'humanité dont il sait faire preuve que le Gouvernement, notamment sous l'autorité, à ce moment-là, de M. Bernard Cazeneuve, a su procéder à cette opération de démantèlement dont je veux vous donner les chiffres précis.

Elle a concerné 7 424 personnes : 5 466 majeurs ont été orientés en centres d'accueil et d'orientation et 1 952 mineurs en centres d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés. Depuis, une question est centrale pour les mineurs : leur départ au Royaume-Uni, puisqu'ils fondaient leur présence à Calais sur l'espoir de pouvoir partir

pour ce pays. Avant la procédure de démantèlement, 400 transferts de mineurs avaient été réalisés. Après la procédure, il y en a eu 485, auxquels il faut ajouter plus de 400 dossiers en contestation qui, je le répète chaque semaine aux autorités britanniques, doivent être jugés sur les deux critères qui ont fondé l'examen des dossiers : l'existence de relations familiales aujourd'hui au Royaume-Uni et le critère de vulnérabilité tel qu'il est défini dans l'amendement Dubs.

Je demande aux autorités britanniques de respecter strictement ces critères, sans quoi ces mineurs auront un sentiment d'injustice qui les empêchera de fonder avec nous, dans le cadre des dispositifs de protection de l'enfance, de nouveaux projets.

M. Claude Goasguen. Alors faites-le ! C'est incroyable !

M. Bruno Le Roux, ministre. Madame la députée, je tiens enfin à vous confirmer que nous mettons tout en œuvre aujourd'hui pour qu'il ne soit procédé à aucun nouveau campement sur la zone de Calais.
(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)

M. Claude Goasguen. C'est faux.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Delaunay](#)

Circonscription : Gironde (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4639

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 février 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 février 2017](#)